RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N°727/T.P.

Objet:

Facture n°47 C.A.C.

Astrida, le 30 mars 1951.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce couvert la facture n°47 du 13/3/51 (4 exemplaires) des C.A.C. d'Astrida pour fourniture de 15.000 briques à 400 frs. le mille, destinées à la construction du gîte de Kuwasenkoko.-

En annexe un "Bon pour provisoire" de 15.000 briques.

Auriez-vous l'obligeance de faire établir le "bon pour" définitif. Je vous signale que la quantité livrée a été de 15.000 briques réduite à 15.000 vu la casse occasionnée par les transports.-

Le Comptable C.A.C. J.KIRSCH,

Monsieur le Chef du Service
des Travaux Publics,

à

U S U M B U R A.-